

Fonds National de la Finance Inclusive

**380 000 nouveaux bénéficiaires
à atteindre en 2016**

P 2

**Liste officielle des 86 institutions
de microfinance agréées au Togo**

**Les IMF et l'ensemble
de leurs faitières**

P 7

ECO CHALLENGE



Bimensuel Togolais d'Informations et d'Analyses Economiques N° 011 DU 15 Février 2016

Prix : Togo : 250 F CFA , Zone CFA : 300 F Europe et Autres 1 €

Problématique de la Taxe d'Habitation au Togo



**Que perdrait la majorité des togolais qui
rament dans la misère et l'indigence ?**

P 6

Pérennisation et extension de l'Institut National de l'Assurance Maladie



**De la nécessité de
responsabiliser
les bénéficiaires**

P 3

Fête de Saint Valentin

**Les opérateurs
économiques plus
visibles que
les amoureux**

P 5



Bref aperçu sur l'univers des affaires au Togo

P 4

La CCIT a enregistré 3700 entreprises fiables



N° Vert 80 00 88 88

**Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez
toute fraude ou corruption dans les marchés publics !**

Fonds National de la Finance Inclusive 380 000 nouveaux bénéficiaires à atteindre en 2016

Il y a déjà 2 ans de cela que le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé lançait à Kara le Fonds Nationale de la Finance Inclusive. Cette initiative qui était perçue comme de la poudre aux yeux, porte déjà des fruits. Plusieurs milliers de togolais qui autrefois étaient exclus des services financiers ont grâce à ce fonds obtenu des crédits pour développer leurs activités génératrices de revenus.

Tout comme en 2014, le bilan du FNFI de 2015 démontre que les populations des 35 préfectures du pays ont fait recours aux différents produits à savoir, APSEF, AGRISEF et AJSEF. En effet, le produit APSEF a enregistré 145 000 nouveaux bénéficiaires pendant que 12 306 personnes sont

passées à leur second cycle. Il faut rappeler que parmi les premiers bénéficiaires du produit APSEF, 816 ont déjà entamé leur 4^e cycle en 2015. En ce qui concerne les nouveaux produits lancés en 2015, 74 754 personnes ont touché l'AGRISEF, le produit dédié aux agriculteurs, contre une prévision de 60 000 bénéficiaires. AJSEF dédié aux jeunes a connu peu de succès. Ce produit a touché 8 322 bénéficiaires contre une prévision de 20 000 bénéficiaires.

Pour cette nouvelle année, le FNFI compte toucher 380 000 nouvelles personnes à travers ses différents produits. Il faut aussi ajouter que selon les instructions du Président de la



République, tous les villages du Togo doivent toucher les produits du FNFI. Mais jusqu'aujourd'hui, 400 villages sont encore laissés sur le carreau. Le FNFI compte alors relever ce défi cette année. Il compte également mettre en place un produit « assurance maladie ». Pour atteindre ces objectifs, il

a initié une série de rencontres avec les différents acteurs impliqués dans la gestion du fonds. En début de la semaine dernière, les responsables de cette institution chargés de briser les barrières de l'exclusion financière ont rencontré les différentes Institutions de Micro finance (IMF) partenaires avec qui ils ont échangé

des stratégies à mettre en place pour une meilleure atteinte des objectifs 2016. Après la rencontre avec les IMF, les responsables du FNFI ont rencontré jeudi les responsables des différentes Fédérations des Bénéficiaires des Services Financiers (FEBECEP).

Il faut ajouter que le remboursement du crédit reste encore un défi. En effet, pendant que le taux de remboursement avoisine les 100% dans certaines préfectures, ce taux à relativement bas dans d'autres. Les différents acteurs cherchent alors des voies et moyens pour recouvrer toute la somme afin de permettre à d'autres personnes d'en bénéficier.

La Rédaction

Forum international d'affaires et d'investissement, Africa 2016

Plusieurs dirigeants africains attendus en terre égyptienne la semaine prochaine

L'Egypte accueille le 20 et 21 février prochain, le forum international d'affaires et d'investissement, Africa 2016. Organisé par l'Egyptian Agency of Partnership for Development (EAPD), le pôle de développement du ministère des Affaires étrangères, ce forum vise le renforcement des liens au sein du continent surtout dans le domaine des affaires. Plusieurs Chefs d'Etats et de Gouvernements Africains, Ministres

et autres officiels de gouvernements, les dignitaires, des hommes d'affaires internationaux de haut niveau et des personnalités de renommée mondiale participeront à cette rencontre. Dans cette optique, le Président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi a déjà invité par un courrier officiel son homologue togolais Faure Gnassingbé.

A entendre le secrétaire général de l'EAPD, Hazem Fahmy, Africa 2016 est un



événement important qui va favoriser les investissements et le commerce intra-africain. « L'Egypte est un partenaire majeur. Divers groupes ont déjà investi avec succès en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Plusieurs sociétés égyptiennes dans l'industrie pharmaceutique et les TIC sont en mesure de proposer une expertise et des solutions qui peuvent être répliquées à travers le continent. Nous possédons également l'infrastructure adéquate. Enfin, nos relations stratégiques avec plusieurs pays du Golfe devraient permettre à

d'autres pays africains d'accéder à des capitaux internationaux. Le Forum Africa 2016 nous aidera à mieux saisir les opportunités d'affaires en Afrique et à faire en sorte que les décideurs mettent en place les instruments nécessaires pour faciliter l'accès des investisseurs à nos marchés. », explique-t-il. « L'objectif du Forum, en plus d'aborder quelques-unes des questions les plus pressantes en Afrique aujourd'hui, est d'encourager les échanges B2B. Nous savons que l'Afrique offre les retours sur investissement les plus élevés du monde. Toutefois, le

secteur privé des divers pays d'Afrique ne profite pas de cette opportunité hors de ses frontières. Nous voulons que cela change. », soutient pour sa part Heba Salama, dirigeant de l'Agence régionale d'investissement du COMESA. Il sera alors question de stimuler les échanges et les investissements intra-africains en créant des alliances stratégiques entre les secteurs publics et privés.

En plus des Chefs d'Etat et de gouvernement, plus de 1500 délégués de haut niveau venus de divers horizons dont l'Afrique, la Région du Golfe, de l'Europe de l'Est, de l'Amérique du Nord et du Sud, de même que les traditionnels grands investisseurs extérieurs intéressés par les affaires dans les secteurs de l'énergie, des TIC, des services financiers, du commerce, de l'agro-business, des soins de santé et de la pharmacie sont attendus au forum « Africa 2016 ».

Hub LONDOU



Récapissé : N° 0514/02/02/15/HAAC du 02 février 2015
 Directeur de Publication : Essodjelinam Konga WALLA
 Siège : Derrière EPP Kélégogan
 Tél : (00228) 22 33 79 59 / 90 23 12 16 / 98 12 66 42
 E-mail : eco.challenge95@yahoo.ca
 S/C Casier : N° 087. 13 BP: 152 LOME-TOGO

Comité de rédaction : Wallace Pisani, Hub Londou, Kat Biwizoube, Baza Tibona
 Chargé de la distribution : AWESSODOU T. Abalo
 Tirage : 3000 Exemplaires
 Imprimerie : La Colombe

Pérennisation et extension de l'Institut National de l'Assurance Maladie De la nécessité de responsabiliser les bénéficiaires

L'Institut National de l'Assurance Maladie (INAM) est un établissement public doté d'une autonomie de gestion, créé par le décret N°2011-034/PR du 19 mars 2011. Il a été mis en place le 05 septembre 2011. Cependant, les prestations aux assurés n'ont démarré que le 1^{er} mars 2012.

Lorsque le 19 mars 2011 les autorités togolaises mettaient en place l'INAM, elles étaient mues par la volonté de donner des soins de qualité à la population togolaise et particulièrement les agents publics et assimilés, par le biais d'une assurance maladie inspirée du système bismarckien de 1883. A ce jour, l'INAM compte plus de 267.000 agents publics et assimilés affiliés.

Le principe de cette assurance est l'obligation faite aux concernés de cotiser proportionnellement à leur revenu afin d'alimenter un fonds de prévoyance sociale. Grâce à ce fonds les responsables de l'INAM ont l'obligation d'assurer un panier de soins, aussi large que possible, à l'assuré et à ses ayants droit.

L'INAM a fait du chemin. Il s'apprête en effet à souffler ses 4 bougies de son aventure, c'est-à-dire ses 4 ans du démarrage effectif de ses prestations aux assurés. Il a connu des difficultés et des réussites dans la gestion des risques maladies, accidents non professionnels et accouchement au Togo. Comme toutes les innovations, l'institution du régime de l'assurance



maladie a fait naître un comportement nouveau chez les bénéficiaires et c'est de bonne guerre. Mais là où le bât blesse c'est la recrudescence des pratiques anormales et à la limite frauduleuses auxquelles font face le Directeur Général, Mme Myriam DOSSOU et son équipe qui n'augurent pas des lendemains radieux pour tout le système.

A titre d'exemples, le bénéficiaire à qui les cotisations ont été retenues durant presque un an et

qui n'a pas bénéficié de soins ni pour lui ni pour ses ayants droit est tenté parfois de monnayer ses documents d'assurance. Il peut se faire une fausse ordonnance au profit d'un tiers contre paiement ou donner sa carte d'immatriculation à un non assuré contre paiement aussi. Toutes ces pratiques ont non seulement des conséquences fâcheuses pour l'assuré lui-même mais plombe dangereusement les prestations de l'INAM. L'on doit savoir que l'assurance maladie est une forme de solidarité institutionnalisée. D'autres assurés se font prescrire exagérément et anormalement, surtout au mépris des standards sanitaires, des produits ou actes médicaux qui grèvent le fonds de l'assu-

rance maladie. Aujourd'hui Madame Myriam DOSSOU et ses collaborateurs qui sont la cheville ouvrière de cette action sociale doivent mieux s'activer dans la sensibilisation, surtout des bénéficiaires, afin de pérenniser ce projet et de l'étendre à d'autres couches de la société qui n'en ont pas moins besoin. Si les pionniers des systèmes de l'assurance maladie que sont les allemands et les anglais ont mis plus d'un siècle pour asseoir leurs régimes, faute de repères, l'INAM doit s'inspirer de leurs erreurs, mettre moins de temps pour parfaire son système et atteindre au plus tôt la couverture assurance maladie universelle.

Edgar WALLA

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières

La place d'Abidjan vise 600 millions d'euros de transactions en 2016

La Bourse basée à Abidjan a vu le volume des transactions croître de +47 % en 2015 à 336 milliards de F CFA (512 millions d'euros). Elle vise un volume de 400 milliards de F CFA (610 millions d'euros) cette année.

La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a présenté ses résultats 2015 à Abidjan, la capitale économique ivoirienne, où elle est basée.

Au cours de l'année précédente, la BRVM a vu son indice de référence progresser de +17,77 % en monnaie locale et +2,77 % en dollars américains.

Le volume des transactions sur la place financière commune aux huit États de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a crû de +47 % à 336 milliards de F CFA (512 millions

d'euros), porté notamment par les bons chiffres de croissance dans la sous-région et tout particulièrement en Côte d'Ivoire.

Dynamisme

La capitalisation de la BRVM a atteint plus de 7500 milliards de F CFA, portée par l'opérateur télécoms

Sonatel, avec une capitalisation de plus de 2 500 milliards de F CFA, suivi du groupe bancaire panafricain Ecobank Transnational Incorporated (ETI) avec 805 milliards de F CFA.

Au total, 25 sociétés sur les 39 que compte la BRVM totalisent des capitalisations supérieures à 50 milliards de F CFA. En 2015, la bourse d'Abidjan a distribué 87 mil-

liards de F CFA de dividendes pour les porteurs d'actions et 96 milliards de F CFA pour les intérêts sur les obligations.

Ambitions

En 2016, trois entreprises devraient rejoindre la cote, parmi lesquelles NSIA Banque Côte d'Ivoire et Bank of Africa Mali. La Bourse compte concrétiser son projet de création d'un compartiment pour les petites et

moyennes entreprises (PME) dont le lancement évoqué depuis plusieurs années devrait finalement avoir lieu en septembre prochain.

« La capitalisation devrait atteindre 8 000 milliards de F CFA en 2016, tandis que les transactions devraient passer de 336 milliards de F CFA à plus de 400 milliards de F CFA [610 millions d'euros] », a expliqué Edoh Kossi

Amenounve, le directeur général de la BRVM, qui a précisé que la Bourse lancera des obligations pour la diaspora en vue de financer des travaux d'investissements en infrastructures.

« Nous poursuivons nos travaux pour l'intégration avec les Bourses du Ghana et du Nigéria. Nous avons un accord depuis le 15 juillet avec ces deux pays », a-t-il ajouté.

La Bourse ouest-africaine envisage également de relancer son projet de créer un compartiment pour permettre aux compagnies de lever des fonds sur la Bourse pour finaliser les opérations dans le secteur minier.

Source : JAE

Secteur de l'énergie au TOGO

Un facteur clé pour un développement durable réussi

Produit stratégique par excellence, l'énergie demeure un élément indispensable à la vie quotidienne, elle reste un élément fondamental pour l'économie contemporaine puisqu'elle fournit l'essentiel pour la consommation des ménages et pour le fonctionnement d'outils de production et de transports sur lesquels l'économie toute entière repose. La poussée démographique, l'essor des activités économiques, le développement de l'industrie et du transport font accroître continuellement la demande en énergie. Par conséquent, elle doit être disponible en permanence pour le besoin constant et immédiat des consommateurs.

Au Togo le constat est alarmant, La puissance électrique disponible aujourd'hui sur le plan national est de 54Mégawatt, soit un déficit de 56Mw. Avec 54% des consommations d'électricité, les ménages viennent en première position; ensuite l'industrie avec 31% des consommations et les services marchands et publics, avec 15%. Et pourtant, sur la période 2010-2015, la consommation finale d'énergie affiche une hausse de 25 %, avec une augmentation moyenne de la population dans l'ordre de 15%, et une croissance écono-

mique cumulée qui s'élève autour de 30%.

La consommation finale d'énergie au Togo est dominée à 73% par la biomasse (charbon de bois, le bois, le gaz butane), 23% du pétrole et 4% d'énergie électrique.

Les hydrocarbures représentent 70% du coût des importations totales et 15% des recettes sont consacrées à la facture pétrolière. L'énergie électrique est distribuée au Togo par deux sociétés qui exploitent les réseaux des moyenne et basse tension (la CEET) et haute tension (la CEB). En 2010, l'énergie électrique totale livrée au réseau s'élève à 918 Gwh dont 878 Gwh livrés par la CEB et 40 Gwh produits par la CEET. Les infrastructures existantes ne permettent pas une exploitation efficiente de la production, en raison de nombreuses déperditions le long du réseau de distribution. Le taux d'électrification des ménages au Togo est estimé à 21 % au niveau national à la fin 2014, dont 42 % en zone urbaine et 4 % en zone rurale. La consommation finale totale d'énergie par tête d'habitant est ainsi évaluée à 348,4 ktep (kilotonnes d'énergie pétrole) par an. Trois secteurs se répartissent la quasi-totalité de la consommation finale d'énergie



pourrait augmenter la croissance économique de 5% dans les pays en voie de développement.

Face à ce déficit criarde, il s'avère nécessaire voire impérieux que l'Etat togolais lance une série de réformes du secteur énergétique visant à assurer la bonne gouvernance du secteur et à augmenter significativement les investissements en infrastructures énergétiques. Il faut toutefois noter que le Togo dispose d'énormes potentialités énergétiques qui restent malheureusement inexploitées. Il s'agit notamment du potentiel hydroélectrique se trouvant

Secteur	Industrie	Transport	Ménage	Services Marchands et Publics	Utilisation non énergétique	Total	%
Biomasses	0	0	975	136	0	1111	76%
Produits pétroliers	23	228	44	0	6	301	20%
Electricité	16		29	8	0	53	4%
Energie solaires							
Total	39	228	1048	144	6	1465	100%
%	2,7%	15,6%	71,5%	9,8%	0,4%	100%	

à savoir : les Ménages, le Transport et les services marchands et Publics. Les approvisionnements en énergie sont évalués à 2 631,38 Kilotonnes d'énergie pétrole (Ktep) en

2008, dont 2 130,36 Ktep en biomasse (81%), 435,89 Ktep en produits pétroliers importés (16,7%), 7,86 Ktep en hydroélectricité de production nationale (0,3%) et 57,28 Ktep en importation d'électricité à partir des pays voisins (Ghana, Côte d'Ivoire et Nigéria).

Cette structure d'approvisionnement du pays recèle 05 caractéristiques majeures à savoir : la Prépondérance des sources traditionnelles d'énergie (bois-énergie et de résidus agricoles); la Prépondérance des énergies renouvelables (hydroélectricité et biomasse) ; la Forte dépendance énergétique vis-à-vis des importations (100 % des besoins en produits pétroliers divers et 79% des besoins en électricité sont couverts par les importations) ; la Quasi absence de sources d'énergies nouvelles et renouvelables (solaire, éolien) ; la Très faible efficacité énergétique globale du fait de la prépondérance du bois-énergie, avec des rendements énergétiques médiocres pour la carbonisation traditionnelle (rendement pondéral 12 à 20%).

Cette situation entrave fortement le bien être des populations et le développement des entreprises notamment les petites et moyennes entreprises. Ainsi, A l'issue d'enquêtes menées dans 10 pays africains auprès des PME, le rapport de McKinsey révèle que parmi les principaux obstacles au développement des entreprises figure le manque d'énergie électrique. Une étude de la banque mondiale a révélé que l'investissement dans les infrastructures énergétiques

sur les fleuves Mono et Oti. Avec une puissance potentielle estimée à 224 MW à laquelle correspond une production potentielle estimée à quelque 850 GWh/an.

Le Potentiel solaire dont l'énergie est estimée à 4,4kwh/m2/j pour Atakpamé et 4,5 kwh/m2/j pour Mango, les puissances pouvant dépasser 700 Watt/m2, surtout en saison sèche quand le ciel est clair et le taux d'humidité de l'air bas. L'énergie pétrolière dont les études exploratoires montrent la présence de gisements pétroliers sur les fleuves de l'Oti et de Kara.

Il faut toutefois signaler que beaucoup de réalisations dans ce secteur sont à encourager, il s'agit du barrage d'Adjaralla sur le Mono qui à terme produira une puissance d'environ 150 MW et l'interconnexion du Togo avec les réseaux énergétiques du Ghana, du Nigéria et du Bénin. Plusieurs partenaires dont la Banque mondiale, la Banque ouest-africaine de développement, et la coopération allemande soutiennent les efforts du Gouvernement dans le domaine de l'énergie.

Pour permettre un développement équilibré du pays et améliorer les conditions de vie des populations urbaines que rurales, les nouvelles orientations de la politique énergétique consistent à développer les potentialités existantes, notamment les énergies renouvelables qui comprennent essentiellement le solaire, l'éolienne, le biogaz et les microcentrales hydroélectriques.

Bref aperçu sur l'univers des affaires au Togo

La CCIT a enregistré 3700 entreprises fiables

A l'issue de la vaste opération de recensement des entreprises togolaises lancée en juin 2015, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) a enregistré 3 700 entreprises fiables au Togo. Selon le Président de la CCIT, Germain Essohouna Meba, 70% de ces entreprises sont actives dans le secteur du commerce, près de 23% dans les services, 5,78% dans les mines, l'industrie et le BTP et 1,17% dans le secteur agricole.

Avec cette base de données des entreprises togolaises, la CCIT ambitionne désormais d'être l'interface entre les opérateurs économiques et l'Etat et un porte-parole pour ces milliers d'entreprises. « La CCIT se veut plus proche des opérateurs économiques et souhaite améliorer les services qu'elle leur propose. C'est la raison



pour laquelle il est indispensable qu'elle les répertorie et ait la possibilité de mettre à leur disposition les informations stratégiques devant servir au développement de leurs activités. », a expliqué Germain Meba. Après avoir procédé au recensement des entreprises installées sur le territoire togolais la CCIT pourra facilement leur transmettre les informations sur les opportunités d'affaires.

Créée en 1921, la CCIT est une véritable interface en-

tre le monde des affaires et les pouvoirs publics. Elle a une mission d'information, et de mise en relation des entreprises avec différents acteurs. A l'heure où le Togo ne cesse d'évoluer sur le plan international grâce aux réformes qu'il fait pour améliorer le climat des affaires, la CCIT veut aussi jouer réellement sa partition en se rapprochant davantage des Opérateurs Economiques.

Hub LONDOU

Fête de saint valentin

Les opérateurs économiques plus visibles que les amoureux

Depuis le début du mois de février, la ville de Lomé a changé de visage. Les couleurs rouges et blanches sont perceptibles partout dans les boutiques, bars et coins de divertissement. Les points d'exposition et ventes de fleurs ont aussi connu une prolifération. Toute cette métamorphose de la ville est due à la préparation de la célébration de l'amour à travers la fête de Saint valentin. A la genèse cette fête était une occasion idéale pour les amoureux de célébrer leur relation, aujourd'hui, cette fête est plutôt une bonne opportunité pour les opérateurs économiques de relever leur chiffre d'affaire.

Face aux conditions de vies assez difficiles et le mois de janvier étant un mois où une bonne partie de la population tire le diable par la queue, la fête de Saint Valentin semble être reléguée au second plan. Cependant les opérateurs

économiques mettent en place toute une stratégie publicitaire pour jouer sur la conscience des gens et amener surtout les femmes à amener leur partenaire à se lancer dans la vague de la fête. Parmi les opérateurs économiques, grands bénéficiaires de la fête des amoureux, figurent les opérateurs de téléphones mobiles. La concurrence entre les différents opérateurs devient plus rude surtout en février. Chacun veut mettre en place une offre pour attirer plus de clients. Les jeux amis invisibles, à l'organisation des concerts, en passant par des promos sur le coût des appels, tout est mis en branle pour captiver les abonnés aux différents réseaux. Les Bars sont aussi des bénéficiaires de la Saint Valentin. Après la période de fin d'année, la fête de Saint Valentin est une occasion pour de simples bars ou les VIP de se faire une bonne santé fi-



nancière.

Beaucoup d'autres acteurs à savoir les artistes chanteurs et chorégraphes, les coiffeurs et coiffeuses, les vendeurs de tableaux, et les décorateurs se sont aussi frottés les mains au cours de cette fête. « **D'habitude, je fais un chiffre d'affaire de 10 000F en moyenne par jour mais souvent les weekends, j'avoisine 20 000F. Mais le samedi 13 février der-**

nier, j'ai avoisiné 50 000F au cours de cette journée seulement. Je rends aussi grâce à Dieu parce que le jour de Saint Valentin j'ai aussi beaucoup travaillé.»,

Nous a confié une décoratrice. Aujourd'hui, une question se pose, l'amour doit-il être célébré en un jour seulement dans l'année, les amoureux diront non. Parce que la flamme de

l'amour doit être entretenue quotidiennement de peur qu'elle s'éteigne. Mais pour les opérateurs économiques, il faut toujours faire la promotion de la fête du 14 février afin de remplir leur caisse. On remarque alors une grande visibilité des opérateurs économiques au détriment des amoureux eux-mêmes.

Hub LONDOU

**Stratégie
Contrôle de gestion**



**Projet
Audit**

Ensemble pour votre performance

Votre société est confrontée à des **dysfonctionnements** ?

Des actes de non-qualités ou des **risques opérationnels** pour lesquels les solutions internes n'ont donné aucune satisfaction ?

Vous désirez **optimiser** les processus de production pour dépasser vos objectifs qualitatifs ou économiques ?

Nous vous proposons un **accompagnement opérationnel en 6 étapes avec satisfaction assurée** afin de diagnostiquer votre structure et vous soumettre nos recommandations accompagnées d'un plan d'action.

CONTACTEZ-NOUS AU

TEL.: +228 22 35 20 85 / 90 10 75 04 / 99 62 41 95.

E-mail: afriteges@gmail.com / Facebook: ATG Consulting

www.cabinetatgconsulting.com LOME - TOGO

NOS VALEURS AJOUTEES

- ➔ Notre approche qui garantit votre totale satisfaction
- ➔ Notre expertise confirmée dans nos domaines d'intervention (minimum 15 ans d'expérience pratique de notre équipe)
- ➔ Notre capacité de transfert de compétence à vos équipes pour un savoir – faire pratique

Problématique de la Taxe d'Habitation au Togo

Que perdrait la majorité des togolais qui rament dans la misère et l'indigence ?

«*Ouf nous avons encore échappé bel*». C'est le cri

de soulagement de la « forte » minorité des togolais qui s'est accaparée des richesses du pays et ceci pour cause, l'Office Togolais des Recettes (OTR) vient de démentir la rumeur qui circulait depuis quelque temps sur l'introduction

de la Taxe d'Habitation. La Taxe d'Habitation ou taxe de résidence a toujours existé dans le système fiscal togolais. Elle n'a cependant pas été appliquée de façon systématique et c'est seulement ceux de nos compatriotes en quête de documents de voyage à l'étranger et les entreprises, dans le cadre du paiement de leurs impôts, qui s'en acquittaient.

Depuis un temps, l'idée de la généralisation de cette taxe à tous les résidents du territoire togolais a circulé. Elle a fait son chemin, s'est amplifiée avec, nous dit-on, des réactions d'hostilité de la part des populations économiquement vulnérables. Ces réactions d'hostilité auraient conduit l'OTR à faire une sortie médiatique afin de démentir la rumeur et de rassurer la population.

D'après le Chef Division des immatriculations Monsieur NEGBANE, c'est le processus d'immatriculation des salariés des grandes entreprises enclenché par l'OTR qui a été mal interprété par les populations. Il n'a jamais été question d'une quelconque généralisation de la taxe de résidence. Au vue donc de ces explications la Taxe d'Habitation n'est donc pas d'actualité au Togo. Ceci nous amène à nous poser certaines questions. L'OTR était-il habilité à percevoir les



Taxes d'Habitation ? Que perdrait ou gagnerait la majorité des togolais qui rament dans la misère et l'indigence si la taxe de résidence était instituée ? Voilà des questions légitimes et d'autres encore auxquelles nos gouvernants doivent donner des réponses claires.

La Taxe d'Habitation est un impôt local. Elle devrait de ce fait être perçue par la collectivité locale pour des investissements d'utilité publique du lieu de perception. Cet impôt devrait servir à construire des unités de soins de santé, des établissements scolaires, des marchés, des routes, des centres de loisirs et autres pour le bonheur de la collectivité. Mais depuis toujours, l'organisation centralisée de notre administration a fait que cet impôt était du ressort de la Direction Générale des Impôts (DGI) donc du trésor public. Cette situation crée un effet d'entonnoir c'est-à-dire les taxes perçues se perdent, du fait des fraudes et des détournements, au fur et à mesure qu'elles arrivent au niveau central. Plus généralement, l'effet des taxes perçues n'est visible, ce qui crée un sentiment de frustration et de mécontentement des contribuables.

La Taxe d'Habitation communément appelée la TH par les services des impôts est une taxe

payée en pourcentage de la valeur locative annuelle de l'immeuble ou de l'habitat. Cette taxe est l'un des instruments de nivellement et de redistribution des richesses. La TH pour une « **entrée coucher** » par conséquent n'est pas la même, en valeur absolue, de la TH d'une « **villa trois chambres-salons-WC-douche-cuisine et garage** ».

La Taxe d'Habitation, sous d'autres noms comme dans les pays scandinaves, est l'instrument qui soutient le modèle social. Dans ces pays pauvres en richesses naturelles et minières c'est la TH qui représente l'essentiel des revenus de l'Etat. Et c'est grâce à cette taxe que l'Etat assure la plupart des besoins sociaux tels les hôpitaux, les écoles, les assurances maladies universelles et autres.

Au Togo, l'immense majorité de la population qui peine à dormir décemment sous un toit ne devrait pas s'offusquer de l'institution de la Taxe d'Habitation. Au contraire elle devrait manifester leur adhésion à quelque initiative tendant à faire payer des taxes par les nantis pour leurs nombreuses bâtisses parfois même inhabitées. Ce faisant la TH qui serait perçue comme un impôt de solidarité contribuerait à la réduction des inégalités socia-



les, de même au meilleur financement des infrastructures de base et au développement intégral du Togo. Cet impôt aurait aussi le mérite de résoudre le problème de l'occupation et de l'exploitation de l'espace. Les diverses réformes économiques engagées par notre pays depuis plus d'une dizaine d'années doivent être com-

plétées par des mesures fiscales courageuses, même si ces dernières heurtent certains intérêts inavoués qu'on dissimule mal par une manipulation des populations économiquement vulnérables. La vision de l'émergence du Togo en 2030 est à ce prix.

Edgar WALLA

Cours des devises

Cours des devises du vendredi 12 février 2016

Devises	Vente	Achat
Euro	655,957	655,957
Dollar us	583,250	576,250
Yen japonais	5,195	5,135
Livre sterling	843,750	836,750
Franc suisse	598,750	592,750
Dollar canadien	420,500	413,500
Yuan chinois	89,000	87,250
Dirham Emirats Arabes Unis	159,250	156,250

Cours de référence des principales devises du Mercredi 10 février 2016

Devises	CFA
Euro	655,9570
Dollar us	582,7100
Yen japonais	5,0684
Couronne danoise	87,8900
Couronne suédoise	68,9300
Livre sterling	848,2800
Couronne norvégienne	68,1900
Couronne tchèque	24,2700
Forint hongrois	2,1000
Zloty polonais	148,1100
Franc suisse	598,5000
Dollar canadien	420,4600
Dollar australien	413,9100
Dollar néo-zélandais	387,7700
Rand sud-africain	36,7730
Yuan chinois	88,6300
Roupie Indienne	8,5900
Baht thaïlandais	16,4800
Real brésilien	149,9100
Dollar singapourien	418,5000
Nouvelle livre turque	199,1100

Liste officielle des 86 institutions de microfinance agréées au Togo

Les IMF et l'ensemble de leurs faitières

1- WAGES	39- COOPECKOUME	75- CECTSO NAKLE	110- MUTUELLEADJEDI	148- COFEC
2- CECA	40- CECEAO	76- CECFRATERNITE	111- CECMOKPOKPO	149- COECEB
3- COOPECAD	41- COOPECTRASSTO	77- CECEPATIENCE	112- MUTO	150- FAMER
FUCECTOGO	42- COOPECTITP	78- CECMAMULI	113- CEC-LOME	151- CEF-MF LOME
4- COOPEC SOLIDARITE	43- CECE	79- MECI	114- MECAP-TOGO	152- CEF-MF TCHAOUDJO
5- COOPECMATURITE	44- COOPECHOPTAL BETHESDA	80- CASE-MICROFINANCE	115- MGPC « DEKAWOWO »	153- CEF-MF ASSOLI
6- COOPECAVE	45- COOPECAKEPE	U-OMECS	116- MUSED	154- CAISSE LE SALUT
7- COOPECEELO	46- COOPECARIZIKI D'ASSOLI	81- CMECFALAGBEN	117- CVEOG	155- COOPECGRACE PLUS
8- COOPEC NOMSSI	47- COOPECKATHERE	82- CMECMOFUOD	118- COOPECSANTEOGOU	156- DIGNITE HUMAINE
9- COOPEC D'APANG-VILLE	48- COOPECNYAMENIKO	83- CMEC YABUOG-KAN-SAAD	119- COOPECTOGOPORT	157- MUTUELLE ELIADA
10- COOPEC KARA-VILLE	49- COOPEC ENYO	84- CMECTINTUA	120- CECAP	158- MUTUELLEACM
11- COOPECKETAO	50- COOPECELAVIGNON	85- CMECBANLEMAN	121- COOPECTAT	159- COOPECLAFRUCTUEUSE
12- COOPECPAGOUDA	51- COOPECAHEPE	86- BANDASSOUND LIPO	122- CECPF	160- PROMOFINANCE
13- COOPECTSEVILLE	52- COOPEC ONAF	87- CINKASSE	123- CETPASTOC	161- MUTUAL FINANCE
14- COOPECSANTE-ZIO	53- CETFRATE	88- LANTODTIM	124- MUTEK	162- CMECADN
15- COOPECSOTOUBOUA	54- COOPEC NATAAN	FECECAV	125- CPD NOTRE DAME DEFATIMA	163- MECPIP
16- COOPECADJENGRE	55- COOPECKLOTO	89- CECAV AVENIR	126- LE PAPILLON	164- MEC-D
17- COOPECMANGO-VILLE	UMECTO	90- CECANEVAME	127- COECEBEF	165- FIDES
18- COOPECNAKI-EST	56- MUTUELLENEVAEME	91- CECAV ESPOIR	128- AFP	166- MEDEC
19- COOPECBARKOSSI	57- MUTUELLEKEKELI	92- CECAV SOLIDARITE	129- EST	167- FOODEV
20- COOPECGANDO	58- MUTUELLE YAYRA	93- CECAV DUANENYO	130- F2S	168- COCEPT
21- COOPECBASSAR-VILLE	59- MUTUELLETIBI	94- CECAV FIDELITE	131- MUCAD	169- CEC CANAAN
22- COOPEC GUERIN-KOUNKA	60- FINANCE CAURIS	95- CECAV LA GRACE	132- COOPECILLEVA	170- CODA
23- COOPEC PARAPLUIE	61- MECTABLIGBO VILLE	96- MECA	133- AKWABA	171- IBAT MICROFINANCE
24- COOPECNAVIOUDJOA	62- MUTUELLEDAGNIM	97- CECAV ABWE	134- EAGE	172- 2M
25- COOPECMANDOURI	63- MUTUELLEDINDANE	98- CECAV ENYO	135- COCEC	173- ASJD
26- COOPECGATE	UROLEC	99- CECAV YAYRA	136- CECPO	174- MCFD-TOGO
27- COOPECKANTE	64- MUTUELLESUCES	100- CECAVFRATERNITE	137- IPEDE-SOLIDARITE	175- COOPEC SIFA
28- COOPECNAMON-DOUGBA	65- MUTUELLELUMIERE	UCMECF-TO	138- MUDECK	176- PADESMICROFINANCE
29- COOPECBUTTA	66- MUTUELLEPERSEVERANCE	101- CMECF-BLITTA	139- COOPICEC	177- MUTUELLELAFOI
30- COOPEC CFAE	67- MUTUELLEEXCELLENCE	102- CMECF-SOKODE	140- SEBADERS	178- MEOT
31- COOPECNIAVTOUGOU	68- MUTUELLEAVENIR	103- CMECF SOTOUBOUA	141- COCEB	179- COOPECFI
32- COOPECAGBELOUME	69- MUTUELLETRESOR	104- CMECFOTCHAMBA	142- MAKAFUI	180- SPEC-OIC
33- COOPEC CAR-NAOLO	70- MUTUELLEKARAFINANCE	105- MURECA	143- FAP-TOGO	181- ECHOPPE-TOGO
34- CECAC	71- CREFF	106- CIEC	144- COOPICEC PLATEAUX	182- ASSILASSIME SOLIDARITE
35- COOPECTDE	72- MUTUELLEPLUS DELOME	107- AMUPEC	145- MUPEC	183- FINAM-TOGOSA
36- COOPECP&T	UCECTO	108- MUTUELLEDODJI	146- CAVEC LIDAW	
37- COOPECCHOPPE	73- CECLUMEN	109- MUPEC	147- FIDEC	
38- COOPEC AFAGNAN	74- CECALODO			

Source : Ministère de l'Economie et des Finances

Le Fonds Gari a un nouveau Directeur

Le béninois Franck ADJAGBA nommé

Le béninois Franck ADJAGBA a été nommé directeur général du Fonds de Garantie des Investissements Privés en Afrique de l'Ouest (Fonds Gari) dont le siège est à Lomé. Monsieur

visé à œuvrer au développement du secteur privé en soutenant le financement des investissements privés dans l'espace Cédéao.

Gari accorde des garanties aux banques et aux établissements financiers in-



ADJAGBA était jusqu'à sa nomination responsable Cédéao de l'African Guarantee Fund (AGF) qui a racheté en fin d'année 80% des actions du Fonds Gari.

Le Fonds Gari, lancé en 1994 à l'initiative de la Banque ouest africaine de développement (BOAD),

tervenant dans les Etats de la Communauté.

Le Fonds couvre 15 pays en Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

La Rédaction

FAÏCHA Pressing

Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoé)
2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

Nos atouts :

- ❖ Qualité des services
- ❖ Excellent rapport qualité/prix
- ❖ Collecte et livraison à domicile

Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Sommet de Lomé sur la sûreté, la sécurité maritime
et le développement en Afrique

piraterie maritime, terrorisme, pêche illégale, migration, ...

15 octobre 2016, Lomé, Togo

sommetdelome.org

UNION AFRICAINE
MINISTRE TOGOLAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES & DE LA COOPÉRATION